Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260629-DEL2026_042-DE

Ville de Fleury-les-Aubrais

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

Délibération n°2026_042

6) Budget annexe "Centre culturel" - affectation des résultats 2025

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf juin, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais, convoqué le **22 juin 2026**, s'est légalement réuni, dans la salle du conseil en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire.

Présent·e·s :
Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Laura PONCELET, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Nicolas AUTISSIER, M. Mikaël NIZAN, Mme Guylène BORGNE, M. Mohamed HIRECH, Mme Isabelle GUYARD, M. Edoukou BOSSON, Mme Christelle BRUN-ROMELARD, M. Sébastien VARAGNE, Mme Sonia KOUACHE, M. Grégory ATHENION, Mme Florence LIMOUSI, Mme Barbara NUGOU, M. Johan RAFFESTIN, M. Quentin LE MENE, Mme Ramata HANNE, Mme Sophie LOISEAU, Mme Sandra DINIZ, M. Anthony DOMINGUES, M. Rémi SILLY, M. Pierre PAILLASSOU, Mme Martine PELLE, M. Stéphane KUZBYT, M. Bastien FAUCONNIER

Absent·e·s avec procuration :
Mme Mélanie MONSION (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), M. Hervé DUNOU (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), Mme Evelyne PIVERT (donne pouvoir à Mme Guylène BORGNE), M. Alain LEFAUCHEUX (donne pouvoir à Mme Marilyne COULON), Mme Emilie RIDOUX (donne pouvoir à M. Mikaël NIZAN), M. Maxime VITEUR (donne pouvoir à M. Anthony DOMINGUES), M. Guillaume BOUTARD (donne pouvoir à Mme Martine PELLE)

Absent·e·s : /

M. Mohamed HIRECH remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux	: 35
Nombre de présents	: 28
Nombre de conseillers votants	: 35

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260629-DEL2026_042-DE

FINANCES

6) Budget annexe "Centre culturel" - affectation des résultats 2025

M. Bruno LACROIX, Premier adjoint, expose

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe « centre culturel », voté par le Conseil municipal, fait apparaître les résultats suivants :

Résultat d'investissement de clôture 2025	50 303,21 €
Reports de crédits : dépenses	12 243,14 €
Reports de crédits : recettes	0,00 €
Solde des reports de crédits	-12 243,14 €
Résultat cumulé d'investissement 2025 après intégration des reports	38 060,07 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2025	32 511,74 €

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 de la manière suivante :

En section d'investissement	
Article 001 : excédent d'investissement reporté	50 303,21 €
En section de fonctionnement	
Article 002 : excédent de fonctionnement reporté	32 511,74 €

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « centre culturel »,

Vu l'avis de la commission Ressources du 16 juin 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- approuve la proposition ci-dessus pour l'affectation des résultats 2025 du budget annexe « centre culturel » de la Ville de Fleury-les-Aubrais.

Adopté à la majorité par 26 voix pour et
4 voix contre : Mme DINIZ, M. VITEUR, M. DOMINGUES, M. SILLY
3 abstention(s) : M. PAILLASSOU, Mme PELLE, M. BOUTARD
2 ne prenant pas part au vote : Mme LOISEAU, M. FAUCONNIER

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 02 JUIL. 2026

Pour la Maire,

VILLE DE FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)

Par délégation
Le directeur général adjoint
Emmanuel Buze

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260629-DEL2026_042-DE

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : *02/07/2026*
Publié le : *03/07/2026*

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.
- Saisine possible par l'application informatique « télérecours citoyens » sur le site internet https://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260629-DEL2026_042-DE